



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Paris, le 24 novembre 2006

LE DIRECTEUR DE CABINET

Cab/FR/JFM/CM

Monsieur le Président,

Par courrier électronique du 22 novembre dernier, vous avez bien voulu me communiquer la lettre du 9 novembre 2006, du Secrétaire Général du SNCT/CGC adressée au Directeur général de la comptabilité publique, demandant une modification de la grille indiciaire de la catégorie A du Trésor public, dans la perspective de la prochaine entrée en vigueur des avancées indiciaires et statutaires prévues par les « accords Dutreil » du 11 décembre 2004.

J'ai pris bonne note des propositions formulées par le Secrétaire Général du SNCT/CGC.

Elles ont immédiatement été soumises à un examen approfondi. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites que nous pourrions y réserver.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous*



Franek ROBINE

Monsieur Charles BONISSOL  
Président de l'Union Fédérale  
des Cadres des Fonctions Publiques  
CFE-CGC  
63, rue du Rocher  
75008 PARIS